

L'UICN FRANCE ENCOURAGE LES COLLECTIVITÉS A DEPLOYER LEURS INITIATIVES INNOVANTES POUR LA BIODIVERSITÉ

Communiqué de presse - 12 juin 2018

L'UICN France publie aujourd'hui une étude qui identifie 15 leviers d'action pour que les collectivités territoriales agissent et innovent en faveur de la préservation de la biodiversité. Ils sont illustrés par un échantillon d'initiatives innovantes qui sont autant de sources d'inspiration pour renforcer leur mobilisation, dans la perspective du congrès mondial de l'UICN à Marseille et de la COP Biodiversité en 2020.

Ces leviers d'action sont la formation et la sensibilisation des différents publics aux enjeux de la biodiversité, la mise en œuvre collégiale de stratégies, le développement de partenariats entre acteurs, la mise en place de marchés verts et de la bioconditionnalité dans les aides publiques, l'intégration de la biodiversité dans la commande publique, ou encore l'acquisition, l'usage et la gestion du foncier en faveur de la biodiversité par exemple.

Parmi les initiatives innovantes menées par les collectivités françaises, qui les illustrent, on y retrouve :

- les Jardins Naturels Sensibles du département de l'Essonne pour sensibiliser les citoyens aux enjeux de biodiversité ;
- le partenariat entre la commune de Hamel et une entreprise pour préserver des populations d'abeilles sauvages ;
- la création d'un observatoire socio-environnemental sur le territoire du Parc Naturel Régional des Baronnies provençales ;
- le jeu en ligne « Ecosysgame » qui sensibilise aux enjeux de la biodiversité en Aquitaine ;
- l'implantation de détecteurs de faune sauvage sur les routes, par le département de l'Isère, pour limiter les collisions avec les automobilistes ;
- l'élaboration d'une stratégie biodiversité de la Ville de Marseille, impliquant les différents services de la municipalité.

Ce rapport propose également un point synthétique sur les principales compétences des différents échelons de collectivités en matière de biodiversité, et sur la nouvelle gouvernance territoriale qui les accompagne, suite aux récentes évolutions législatives.

L'objectif de cette publication est ainsi de fournir aux collectivités, et plus largement à l'ensemble des acteurs des territoires, une source d'information et d'inspiration fondée sur la valorisation des bonnes idées et des bonnes pratiques existantes. C'est en effet leur démultiplication qui permettra de renforcer et d'améliorer l'action collective en faveur de la biodiversité.

L'UICN France poursuivra la valorisation des initiatives exemplaires et innovantes menées par les collectivités françaises, afin de renforcer leur mobilisation, indispensable dans la perspective de la tenue du Congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille et de la grande conférence de la Convention sur la diversité biologique en 2020.

> [Télécharger la publication](#)

Contacts :

Florence Clap, Chargée de programme « politiques de la biodiversité », florence.clap@uicn.fr, Tél : 01.44.05.73.69